

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Henri Boisot, aux fonctions d'inspecteur des bâtiments (maïsonneur, architecte de la Ville), qu'il revêtit du 1^{er} janvier 1860 jusqu'en 1883. Le 16 novembre 1862, au cinquième tour de scrutin, il était élu au Conseil communal, dont il devait faire partie pendant un demi-siècle. Il y siégea, prenant aux délibérations une part importante, de 1862 à 1885, de 1889 à 1897, de 1901 à 1913, où il déclina une nouvelle candidature.

Au Conseil communal, dont il était le doyen, Rouge se distingua par son ardeur à défendre les intérêts de la Commune. C'est lui qui fut le promoteur du plan d'extension de Lausanne. On le vit, en juillet 1912, à 78 ans, descendre de Gryon à Lausanne pour ne pas manquer une séance du Conseil où se discutait l'importante question de l'ilot de la rue du Pré et de l'agrandissement de la gare centrale.

Georges Rouge a beaucoup travaillé à l'amélioration du logement à Lausanne. C'est à lui qu'est dû le règlement de 1897 sur la police des constructions et la disposition de l'art. 45 disant que « toute chambre à coucher doit être pourvue d'une fenêtre ouvrant à l'air libre », la fixation d'un cube d'air minimum, etc.

Il fit partie à deux reprises de la Municipalité; élu une première fois le 26 novembre 1883 (il avait déjà été nommé en septembre 1882, mais n'avait pas accepté), il donna sa démission le 12 mars 1886 et fut remplacé le 29 par Adrien Deriaz; il fut élu une seconde fois en 1893 jusqu'en 1897. Il a joué un rôle important comme directeur des Travaux et a beaucoup contribué au développement du Lausanne moderne, à un moment où se posaient de grosses questions.

Il a été en 1873 l'un des fondateurs de la section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Il fit partie en qualité de secrétaire du premier comité, sous la présidence de Louis Gonin, ingénieur cantonal, avec M. J.-J. Lochmann comme trésorier. Il présida la Société de 1891 à 1896, de 1898 à 1900.

Avec Georges Rouge disparaît un bon vieux Lausannois, un citoyen dévoué à sa ville et à son pays, un homme aimable et courtois, un conteur charmant qui avait beaucoup vu, beaucoup retenu et dont la mémoire était merveilleuse. Il laissera des traces durables et bienfaisantes de sa collaboration à l'administration communale.

DIVERS

Exposition de bois pour constructions, pour meubles et tous travaux sur bois.

D'après une information du Consulat britannique à Lausanne, une exposition ayant pour but de faire mieux connaître les nombreuses variétés de bois provenant de l'Empire britannique et de nature à intéresser les architectes, ingénieurs, ébénistes, parqueteurs et toutes les personnes travaillant le bois, aura lieu au *Holland Park Skating Rink, London*, du 5 au 17 juillet 1920.

Des démonstrations seront faites afin de vulgariser davantage les divers moyens de tirer le meilleur parti possible de chaque espèce de bois, dont plusieurs sont encore très peu connues.

L'exposition comprendra trois branches:

- Echantillons des différentes espèces de bois;
- Utilisations diverses des bois pour parquets, panneaux, escaliers et rampes, ameublements, placages, articles d'usage courant, etc.;
- Pâte de bois.

Communiqué du Bureau industriel suisse, Lausanne.

Tunnel du Simplon (Galerie II).

Longueur 19825 m.

PROGRÈS DES TRAVAUX D'ABATAGE							
Désignation des travaux	Galerie de faite		Abatage complet		Niches et chambres		
	Sud	Nord	Sud	Nord	Sud	Nord	
Etat au 31 août 1918	m. 8540	m. 8781	m. 8527	m. 8781	Nombre 329	Nombre 348	
Avancement en novembre et décembre 1919	134	—	92	—	2	—	
Etat à fin décembre 1919	8674	8781	8619	8781	331	348	
Total	m. 17 455		m. 17 400		Nombre 679		
% de la longueur totale du tunnel	88,0		87,8		89,8		

PROGRÈS DU REVÊTEMENT							
Désignation des travaux	Piédroits		Voûte		Radier		Tunnel achevé sans le radier
	Sud	Nord	Sud	Nord	Sud	Nord	Sud Nord
Longueur au 31 août 1918	m. 8525	m. 8781	m. 8524	m. 8781	m. 3212	m. 844	m. 8524 8781
Avancement en novembre et décembre	26	—	2	—	—	—	—
Longueur à fin décembre 1919	8551	8781	8526	8781	3212	844	8524 8781
Total	m. 17 332		m. 17 307		m. 4056		m. 17 305
% de la longueur totale du tunnel	87,4		87,3		—		87,3

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Ensuite de la hausse générale des prix, l'éditeur de la *Maison bourgeoise* a élevé le prix des volumes parus jusqu'à ce jour qui sont cédés aux membres de la Société aux conditions de faveur suivante:

Tomes I, II, V et VI, 8 francs par volume. Tome VII (conformément aux avis antérieurs), 7 francs par volume.

N. B. — Les tomes III et IV sont épuisés.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée générale ordinaire et séance du jeudi 15 janvier 1920

L'assemblée générale est ouverte par M. Edm. Fatio, vice-président, à 8 ³/₄ heures, et réunit trente-trois membres.

Lecture est donnée des rapports du vice-président, du trésorier et des vérificateurs des comptes pour l'exercice 1919. Ils sont adoptés sans opposition, puis la cotisation pour l'année 1920 est fixée à 8 fr.

L'élection du nouveau comité pour les années 1920 et 1921 a lieu ensuite; sont élus: M. Edm. Fatio, président, et MM. Maurice Brémont, Edmond Emmanuel, Franz Fulpius, Henri Grosclaude, membres.